



Ce document a été mis en ligne par l'organisme [FormaV](#)®

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :

[www.formav.co/explorer](http://www.formav.co/explorer)

## PARTIE 3

### QUESTIONNAIRE

#### Mise en situation du candidat :

Après la sélection des entreprises le montant des travaux s'élève à **1 312 153,45 € HT**.

Les travaux débiteront (ordre de service) **début juillet 2002** et se termineront **fin avril 2003**.

Vous vous référerez au CCAP et AE de la PARTIE I du sujet

**3.1** Vérifiez que l'architecte a bien respecté son engagement n°1, et qu'il ne devra pas adapter ses études sans rémunération supplémentaire.

Le mois **Mo** travaux est juillet 2002 et l'index de référence des travaux est l'index BT01.

**nota concernant l'article 10.5 du CCAP** : le principe du réajustement est « d'actualiser » le montant des travaux du mois **mo** études au mois **MO** des travaux.

**3.2** Avant de commencer la phase travaux, l'architecte vous demande d'établir les deux premiers acomptes d'honoraires de la maîtrise d'œuvre.

La rémunération des différents éléments de la mission de base a été renégociée entre la maîtrise d'œuvre et la maîtrise d'ouvrage (voir page 32)

Vous calculerez le montant des prestations et leur révision définitive puisque vous connaissez les index d'ingénierie définitifs.

**3.3** Après le premier mois de travaux, l'architecte vous demande de calculer le montant des prestations de l'équipe de maîtrise d'œuvre pour le mois de juillet. (Vous ne calculerez pas de révisions).

Vous constatez que ;

- ◆ 50 % de la mission VISA est effectuée,
- ◆ La mission OPC est rémunérée par mensualité constante pendant toute la durée des travaux.
- ◆ 80 % de la mission direction de l'exécution des contrats de travaux est rémunérée par mensualité constante pendant toute la durée des travaux. Pour les 20 % restants voir CCAP article 6.2

BTS-ETUDES § ECONOMIE DE LA CONSTRUCTION		SESSION 2005
ECECOMO	Epreuve E 4.1 Economie de la construction en maîtrise d'œuvre	PAGE : 31 / 36

# NOUVELLE REPARTITION DES HONORAIRES

## Mission de base

%	Missions	Montant total en euros		
		HT	TVA	TTC
	<b>PHASE ETUDES</b>			
	Esquisse	8 000,00 €	1 568,00 €	9 568,00 €
	Etudes d'APS	13 000,00 €	2 548,00 €	15 548,00 €
	Etudes d'APD	23 500,00 €	4 606,00 €	28 106,00 €
	Etudes de projets	26 200,00 €	5 135,20 €	31 335,20 €
	Assistance à la passation des marchés de travaux	9 000,00 €	1 764,00 €	10 764,00 €
	<i>Sous- total ETUDES</i>	79 700,00 €	15 621,20 €	95 321,20 €
	<b>PHASE TRAVAUX</b>			
	Visa d'études d'exécution	10 500,00 €	2 058,00 €	12 558,00 €
	Direction des travaux	34 458,61 €	6 753,89 €	41 212,50 €
	Assistance à la réception et au délai de garantie de parfait achèvement	6 600,00 €	1 293,60 €	7 893,60 €
	<i>Sous- total TRAVAUX</i>	51 558,61 €	10 105,49 €	61 664,10 €
<b>100 %</b>	<b>TOTAL ETUDES ET TRAVAUX</b>	131 258,61 €	25 726,69 €	156 985,30 €

## Missions complémentaires inchangées

Définition de la mission	Forfait HT	TVA	Forfait TTC
Etude de diagnostic	6 479,09 €	1 269,90 €	7 748,99 €
Mission OPC	13 644,17 €	2 674,26 €	16 318,43 €
<b>TOTAL</b>	20 123,26 €	3 944,16 €	24 067,42 €

# AVANCEMENT DES PRESTATIONS DE LA MAITRISE D'ŒUVRE POUR LA PHASE DES ETUDES

	Acompte	Date	Mission	Avancement
<b>PHASE ETUDE</b>	1	Septembre -01	ESQ	50%
			APS	20%
			Diagnostic	100%
	2	novembre-01	ESQ	100%
			APS	100%
			Diagnostic	100%
	3	décembre-01	APD	100%
	4	avril-02	PRO	100%
	5	juin-02	ACT	50%
6	juillet-02	ACT	100%	
<b>PHASE TRAVAUX</b>	7			

## EVOLUTION DES INDEX INGENIERIE

Année	Janv.	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept	Oct	Nov	Déc
2003	685,0											
Année	Janv.	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept	Oct	Nov	Déc
2002	673,9	674,9	675,7	678,3	679,6	679,1	679,1	680,7	681,8	681,4	681,3	683,1
Année	Janv.	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept	Oct	Nov	Déc
2001	664,3	664,3	663,6	664,7	666,4	668,2	669,6	668,6	670,4	664,5	672,9	671,7

## EVOLUTION DES INDEX BT01

Année	Janv.	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept	Oct	Nov	Déc
2003	625,6											
Année	Janv.	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept	Oct	Nov	Déc
2002	604,6	605,6	608,7	611,9	612,1	612,6	616,9	619,0	619,2	620,2	619,6	621,5
Année	Janv.	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept	Oct	Nov	Déc
2001	587,2	588,3	589,4	593,4	594,4	596,1	597,9	597,7	598,8	598,9	599,5	600,2

**DOCUMENT A COMPLETER ET A REMETTRE AVEC VOTRE COPIE**

**AFFAIRE ; REHABILITATION ET EXTENSION DU GYMNASSE**

**MAITRE D'OUVRAGE ; CONSEIL REGIONAL DE ..... ;**

<b>DATE</b>	<b>ACOMPTE N°1</b>
-------------	--------------------

Eléments de la mission	Avancement %	Montant cumulé	Montant situation précédente	Montant restant dû
<b>Phase Etude</b>	Esq			
	APS			
	Diagnostic			
	APD			
	PRO			
	ACT			
<b>Phase Travaux</b>	VISA			
	DET			
	AOR			
	OPC			
<b>Total</b>				
<b>Révision de l'acompte</b>			Coefficient de révision	
			Montant de la révision	
			<b>TOTAL HT</b>	
			<b>TVA 19,6 %</b>	
			<b>TOTAL TTC</b>	

Signature

**DOCUMENT A COMPLETER ET A REMETTRE AVEC VOTRE COPIE**

***AFFAIRE ; REHABILITATION ET EXTENSION DU GYMNASSE***

***MAITRE D'OUVRAGE ; CONSEIL REGIONAL DE ..... ;***

<b>DATE</b>	<b>ACOMPTE N°2</b>
-------------	--------------------

Eléments de la mission	Avancement %	Montant cumulé	Montant situation précédente	Montant restant dû
<b>Phase Etude</b>	Esq			
	APS			
	Diagnostic			
	APD			
	PRO			
	ACT			
<b>Phase Travaux</b>	VISA			
	DET			
	AOR			
	OPC			
<b>Total</b>				
<b>Révision de l'acompte</b>			Coefficient de révision	
			Montant de la révision	
			<b>TOTAL HT</b>	
			<b>TVA 19,6 %</b>	
			<b>TOTAL TTC</b>	

Signature

**DOCUMENT A COMPLETER ET A REMETTRE AVEC VOTRE COPIE**

***AFFAIRE ; REHABILITATION ET EXTENSION DU GYMNASSE***

***MAITRE D'OUVRAGE ; CONSEIL REGIONAL DE ..... ;***

<b>DATE 14 AOUT 2002</b>	<b>ACOMPTE N°7</b>
--------------------------	--------------------

Eléments de la mission	Avancement %	Montant cumulé	Montant situation précédente	Montant restant dû
<b>Phase Etude</b>	Esq	100 %		0,00 €
	APS	100 %		0,00 €
	Diagnostic	100 %		0,00 €
	APD	100 %		0,00 €
	PRO	100 %		0,00 €
	ACT	100 %		0,00 €
<b>Phase Travaux</b>	VISA			
	DET			
	AOR			
	OPC			
<b>Total</b>				
<b>Révision de l'acompte</b>			Coefficient de révision	
			Montant de la révision	
			<b>TOTAL HT</b>	
			<b>TVA 19,6 %</b>	
			<b>TOTAL TTC</b>	

Signature